



الوكالة الوطنية لتنمية مناطق الواحات و شجر الأركان

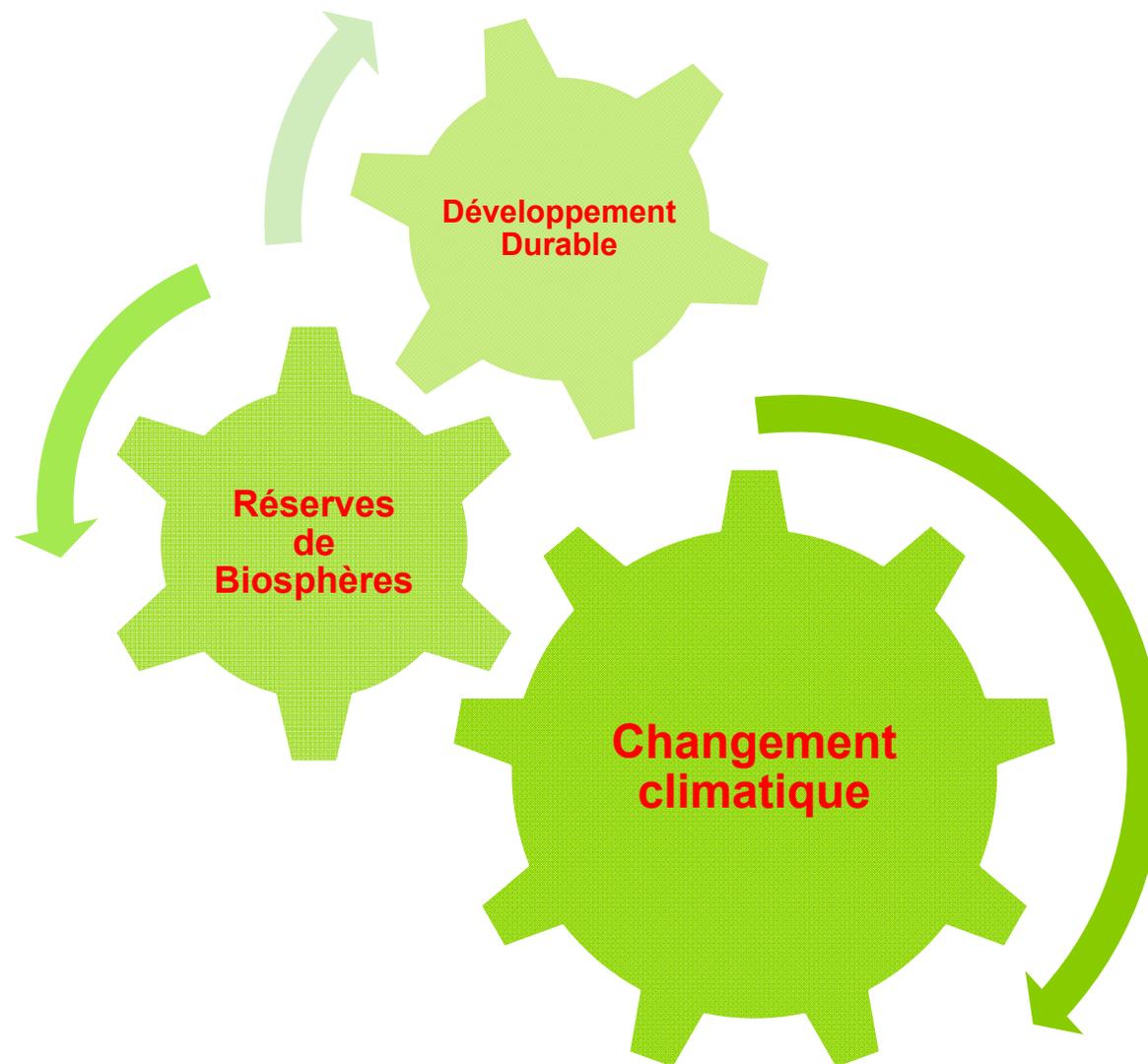
ANDZOA

Agence Nationale pour le Développement
des Zones Oasiennes et de l'Arganier

Changement climatique Et développement durable des zones oasiennes et de l'arganier

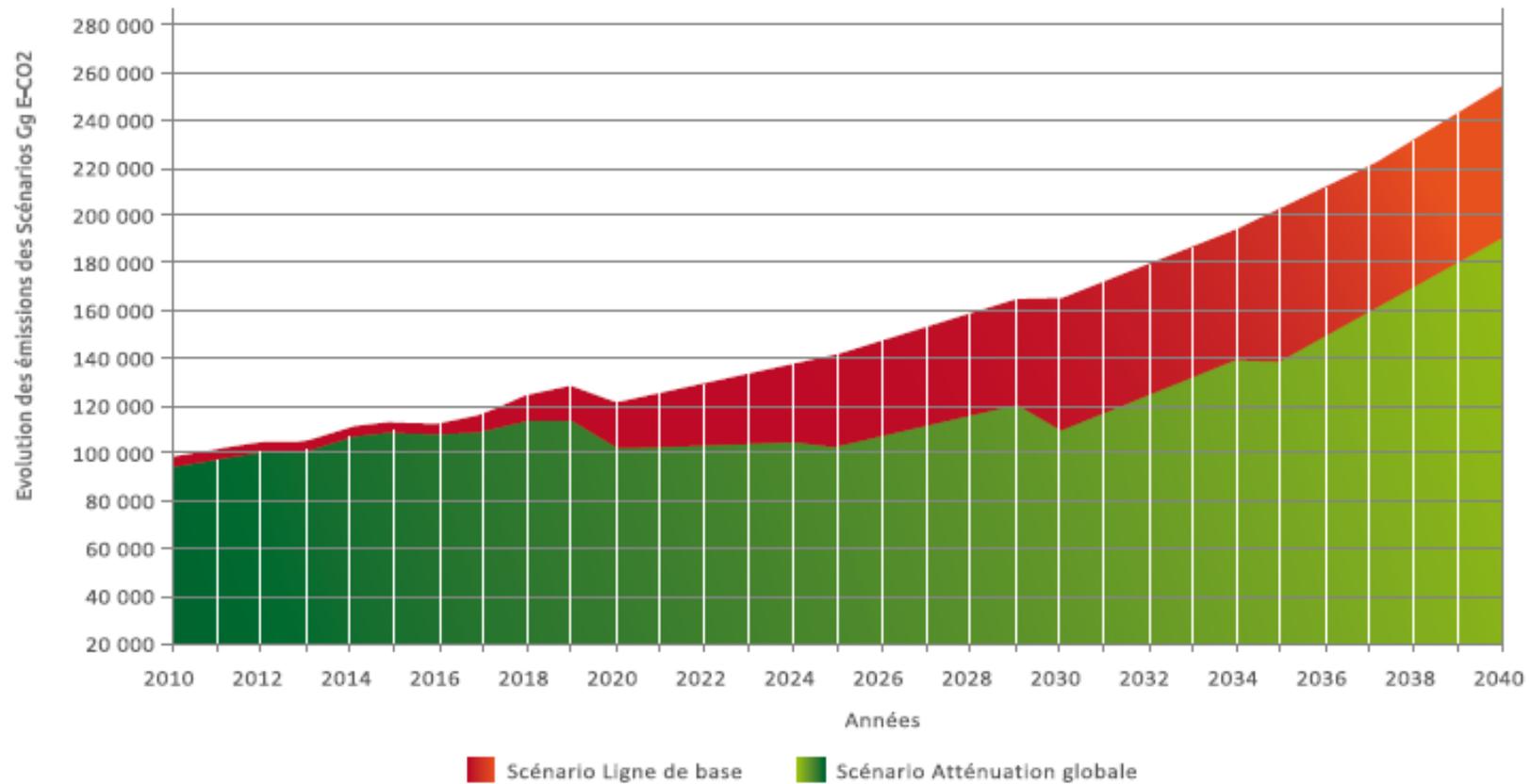


Interdépendance entre le Changement Climatique, Biodiversité et Développement durable

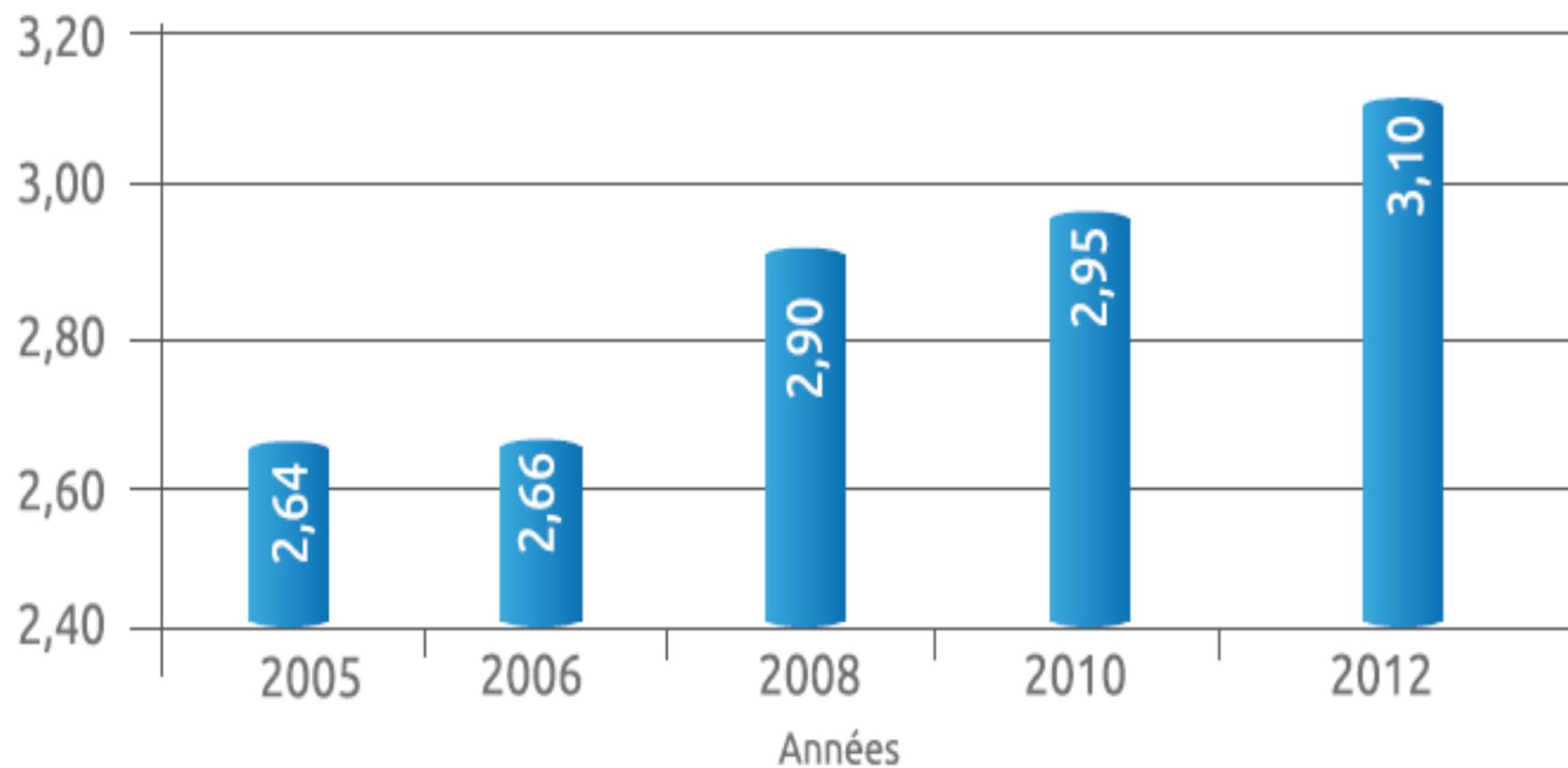


GES principales cause de changement climatique

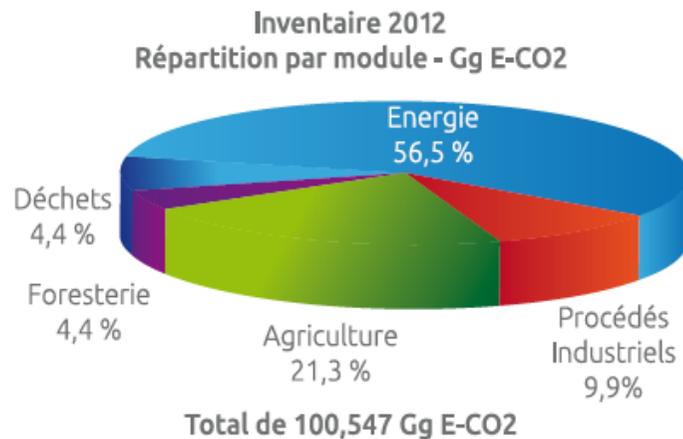
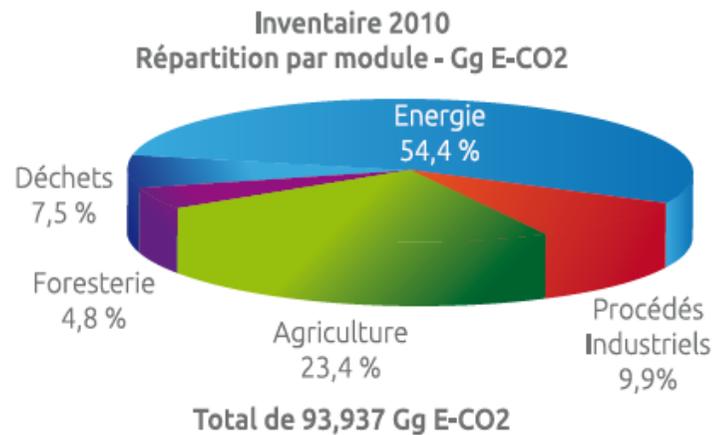
Evolution des émissions de GES 2010-2040
Scénario : Ligne de base vs Atténuation



Emissions DES GES per capita - T.E.CO2/Habitant



IMPACTS SUR LA BIODIVERSIT: les RB sont les premiers touchés

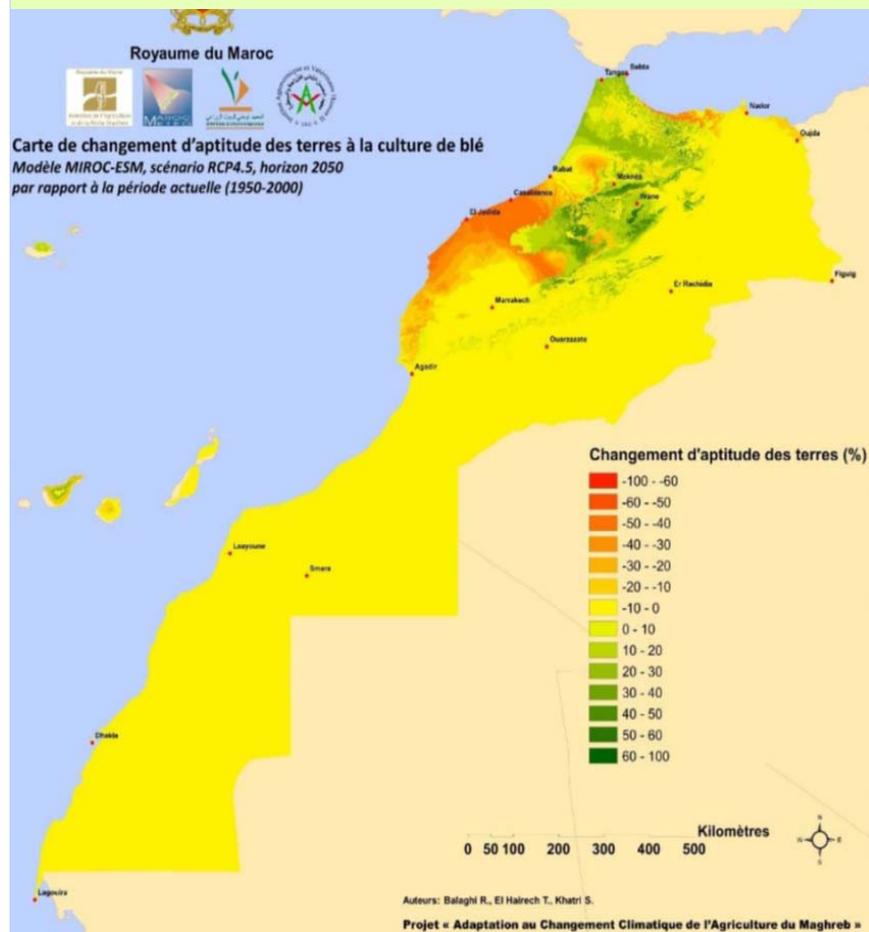


Les effets des différentes formes de dégradation et de déperdition qui affectent les écosystèmes, sont particulièrement importants dans les zones de Réserves de Biosphères. Or, ce sont ces zones qui concentrent la plus grande biodiversité, raison pour laquelle elles sont, dans leur majorité, classées "réserves naturelles". Au-delà de l'intérêt de biodiversité et de son rôle dans la préservation du capital génétique, plusieurs activités humaines en sont dépendantes.

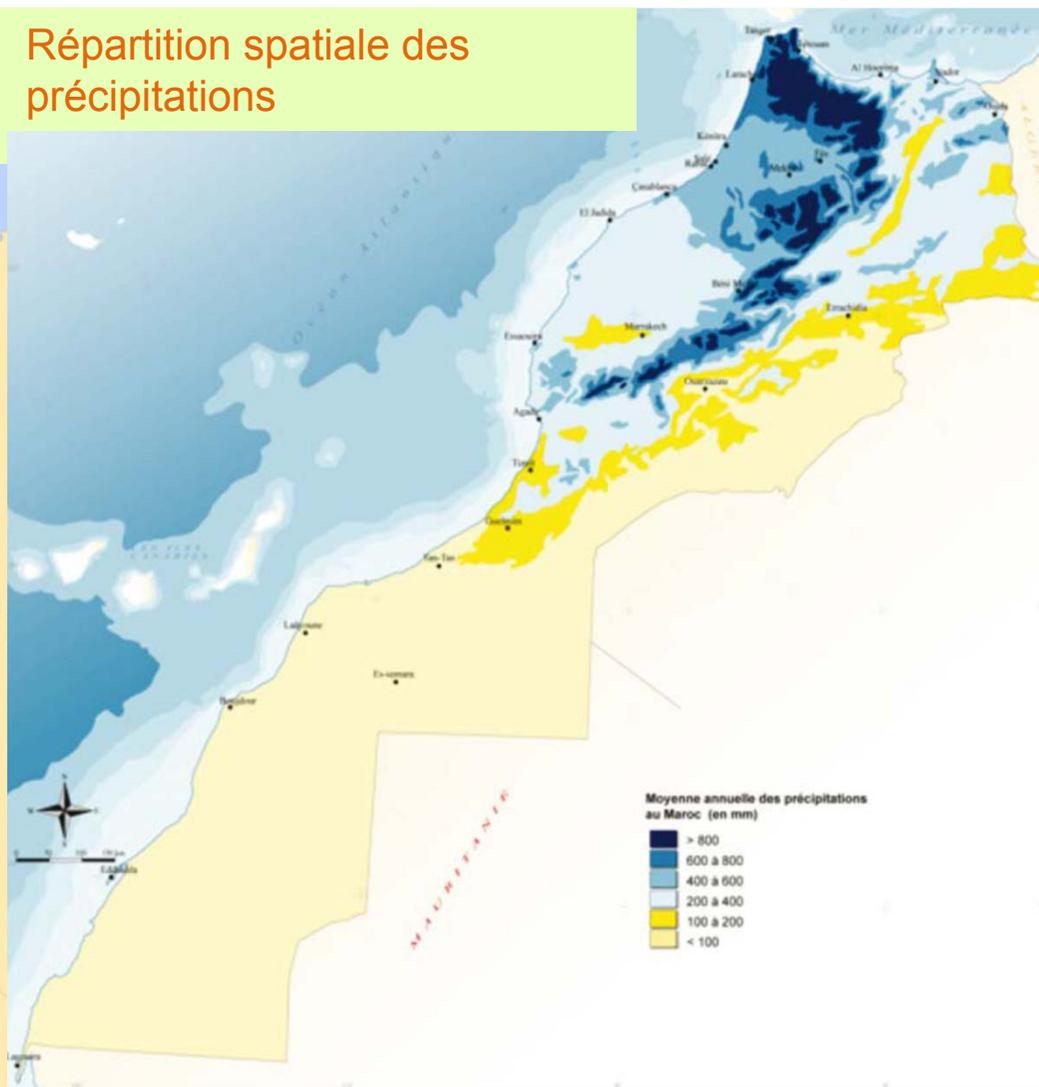
Dans les milieux particulièrement vulnérables au changement climatique (littoral, zones humides, oasis et montagnes), la surexploitation des ressources naturelles doublée des impacts des sécheresses récurrentes, la biodiversité est réduite de façon significative (REEM, 1999).

Des terres agricoles changent de vocation

Changement d'aptitude des terres à la culture du blé en %



Répartition spatiale des précipitations



Evolution interannuelle des débits

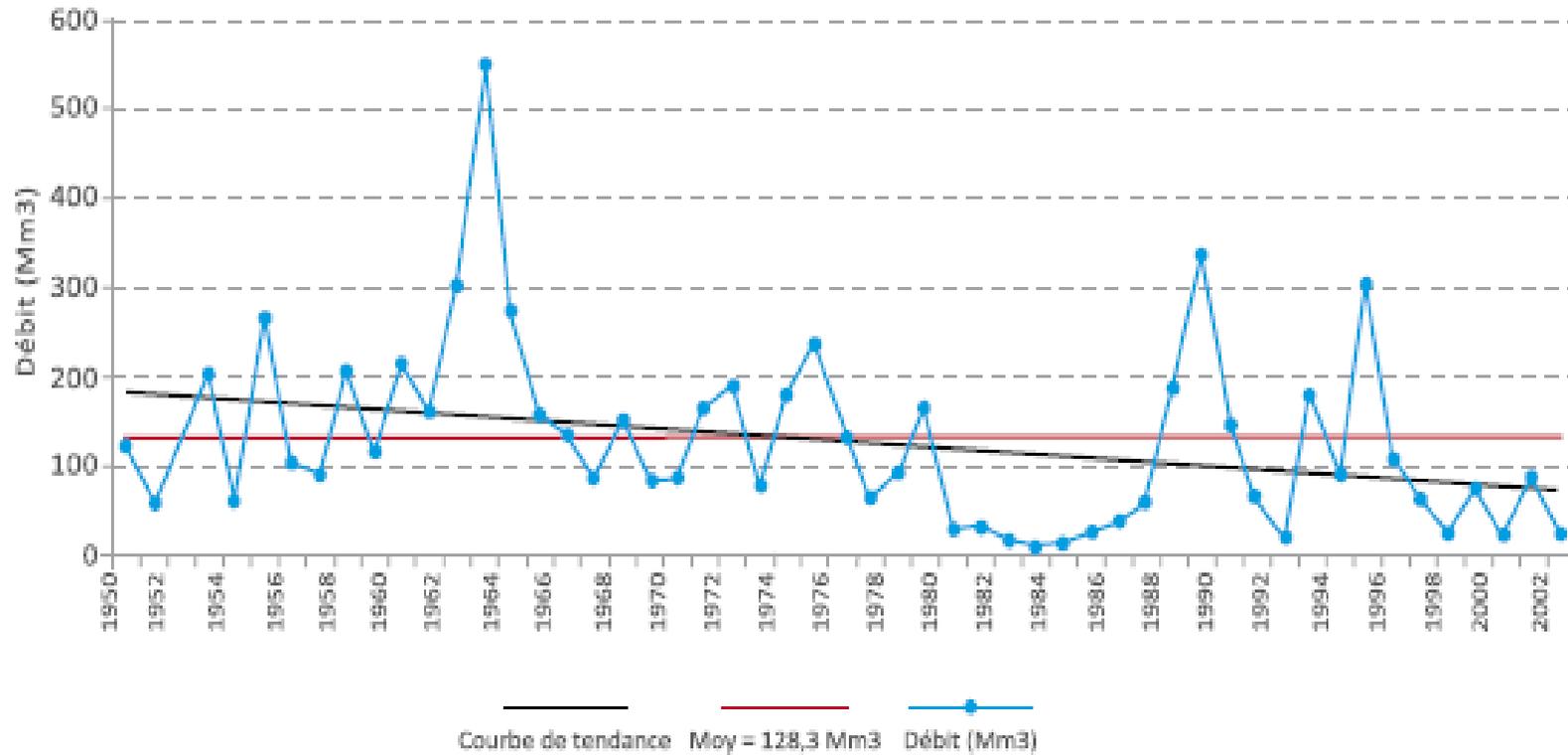


Figure 39 : Historique des apports en eau dans le barrage Hassan Addakhil par l'oued Ziz (Sinan and al., 2009)

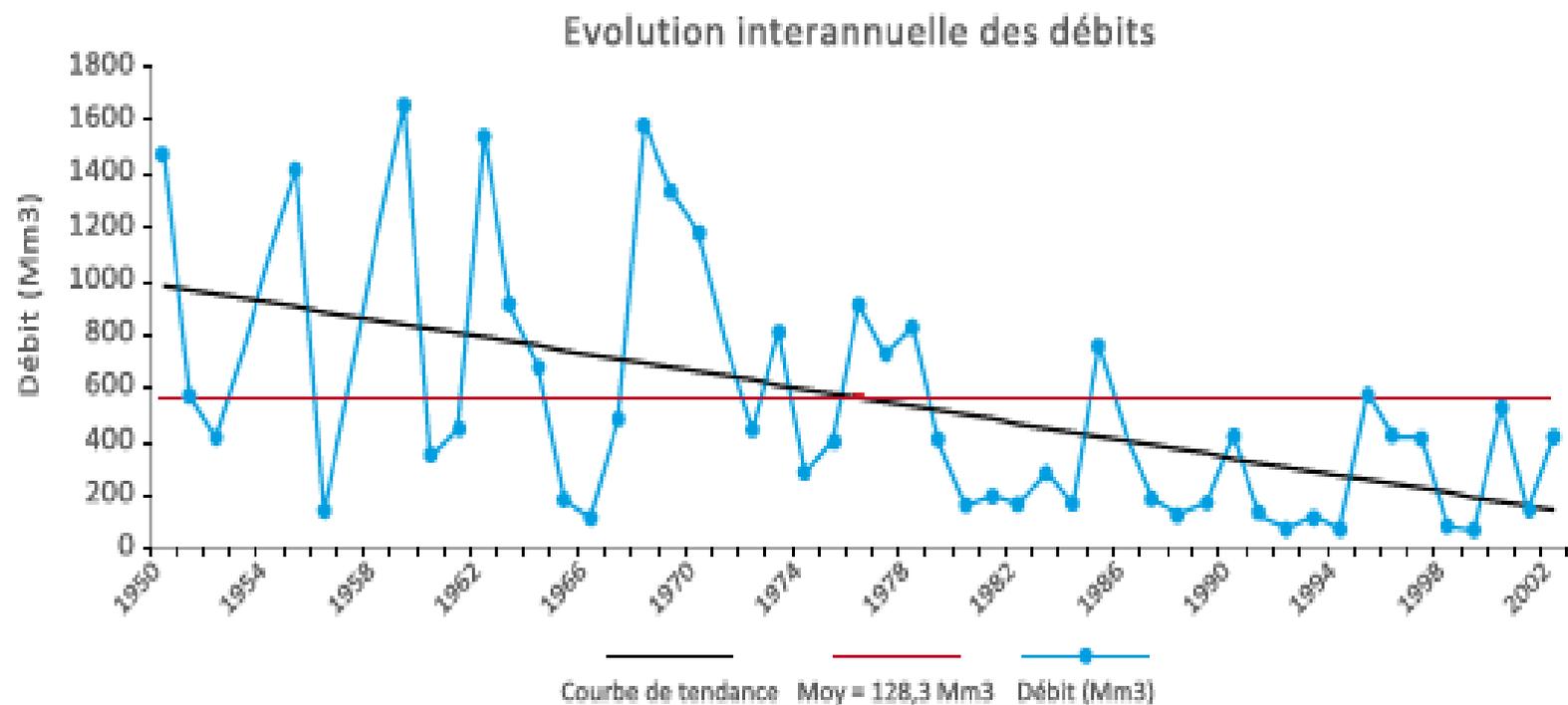


Figure 40 : Historique des apports en eau dans le barrage Idriss 1er par l'oued Inaouene (bassin du Sebou). (Sinan and al., 2009)

Dotation en eu déjà en dessous des normes

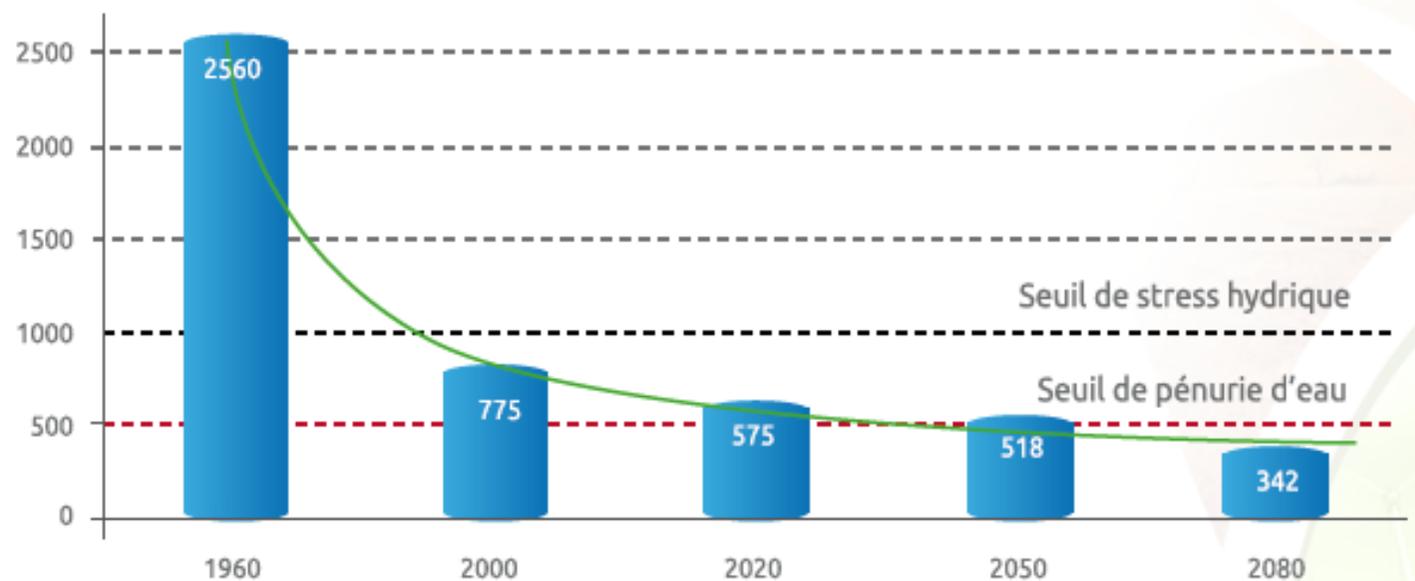
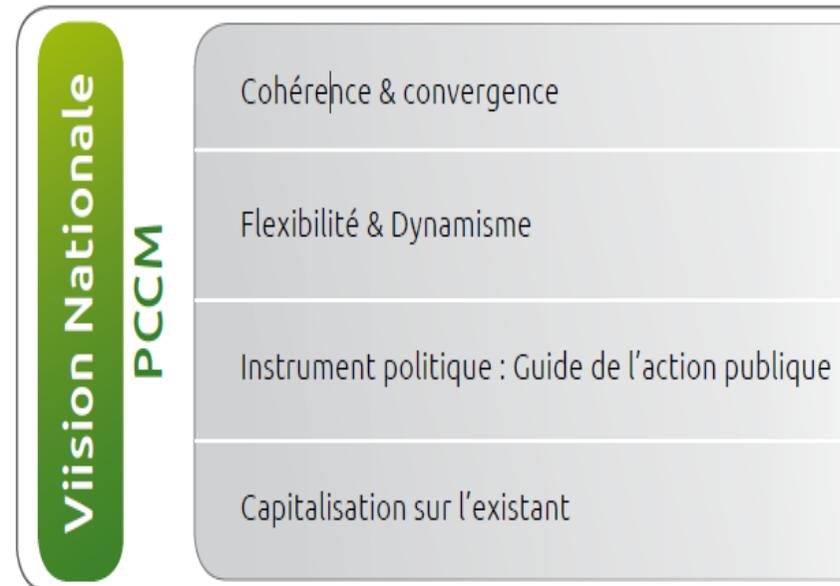


Figure 42 : Projection du Capital Eau (m³/habitant/an) Scénario optimiste (Sinan M. et Belhouji A., 2015)

POLITIQUE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La PCCM vient accompagner la concrétisation de la vision en matière de développement durable et se propose de capitaliser sur les mesures et actions déjà mises en œuvre pour dégager un maximum de synergies entre elles.

La PCCM est établie à l'horizon 2040 et se veut un instrument flexible et dynamique, doté d'un mécanisme de suivi et d'évaluation qui permettra d'apporter les affinements nécessaires.



Création de l'ANDZOA



الوكالة الوطنية لتنمية مناطق الواحات و شجر الأركان

ANDZOA

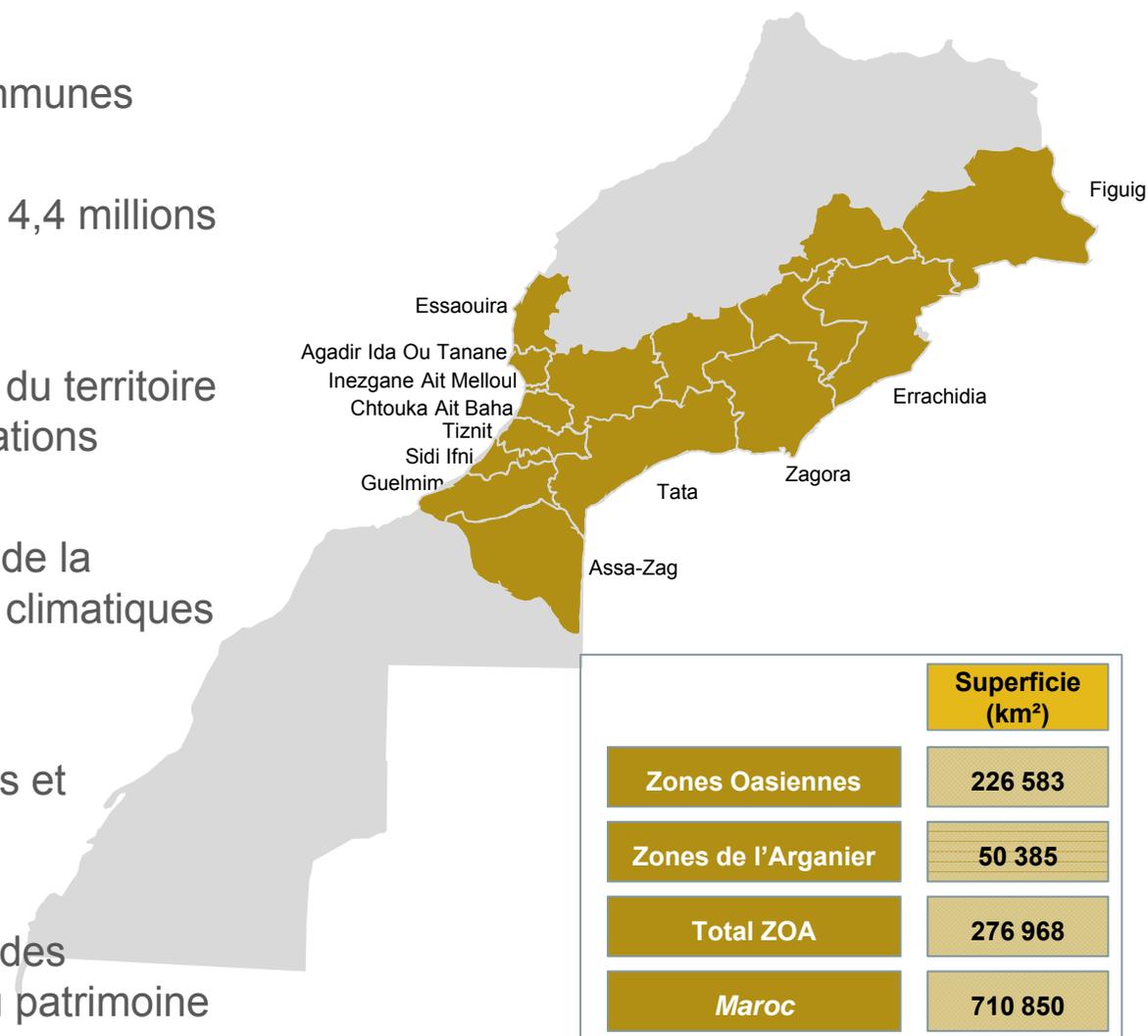
Agence Nationale pour le Développement
des Zones Oasiennes et de l'Arganier

Conformément à la Loi de sa création (Loi n° 06-10 publiée au BO n°5900 du 13/12/2010), l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA), est chargée d'élaborer, en coordination avec les autorités gouvernementales, les corps des élus et les organismes concernés, **un programme global de développement durable des zones de son intervention, d'assurer son exécution, le suivi de sa réalisation et son évaluation**, et ce dans le cadre d'un développement durable aux niveaux économique, social, culturel, environnemental et humain conformément aux orientations et stratégies décidées.

Le territoire des Zones Oasiennes et de l'Arganier représente près de 40% du territoire national

CARACTÉRISATION DES ZOA

- 5 régions, 16 provinces et 388 communes
- ≈ 15% de la population totale avec 4,4 millions d'habitants
- Un positionnement géostratégique du territoire nécessitant une fixation des populations
- Dernière barrière contre l'avancée de la désertification mais des conditions climatiques difficiles
- Des ressources naturelles agricoles et minières
- Des paysages naturels uniques et des réserves de biosphère classées au patrimoine mondial de l'UNESCO



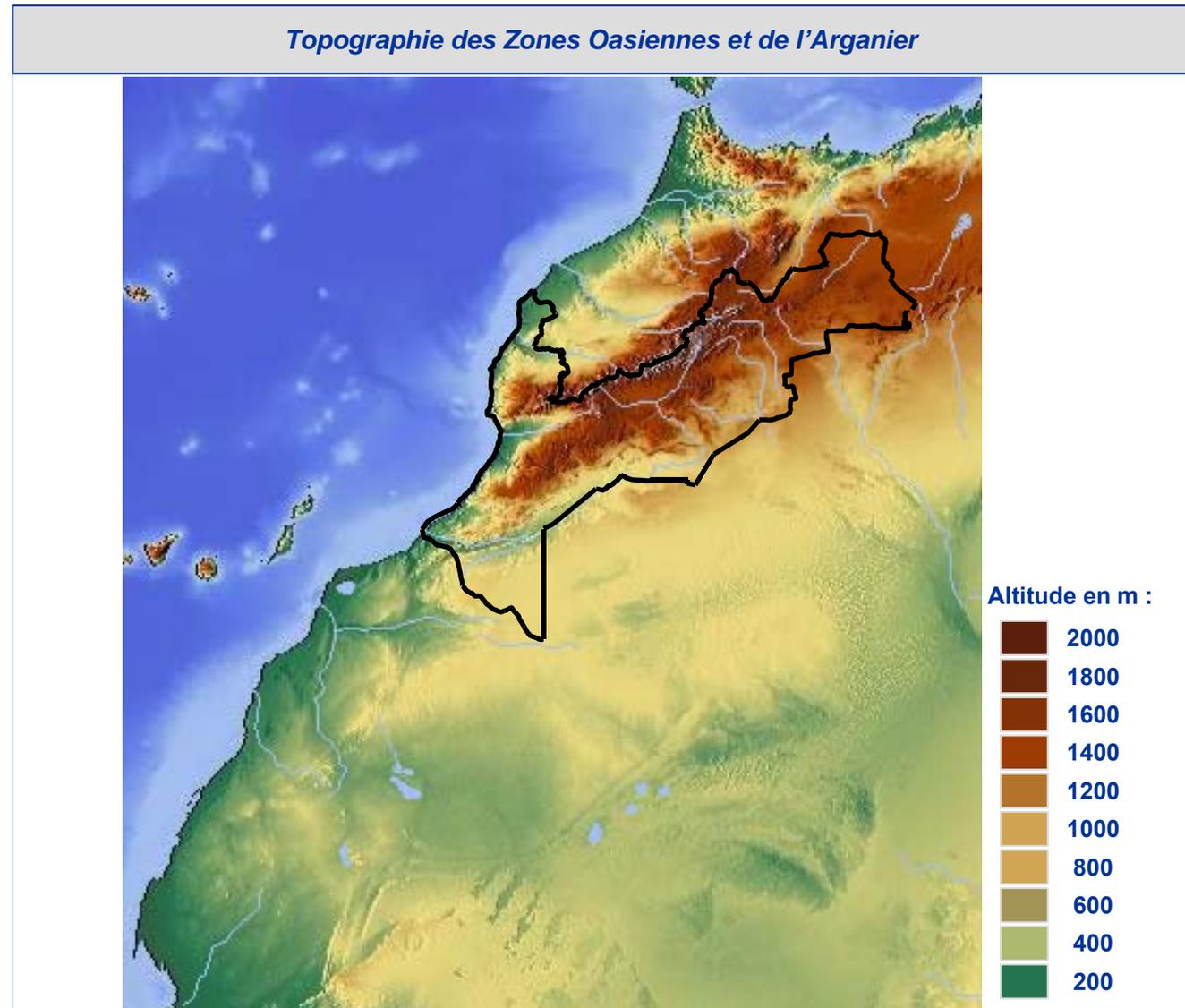
Un territoire dont l'écosystème nécessite d'être protégé



Un territoire dont l'écosystème nécessite d'être protégé

1 Des conditions climatiques et topographiques sévères
-1/3-

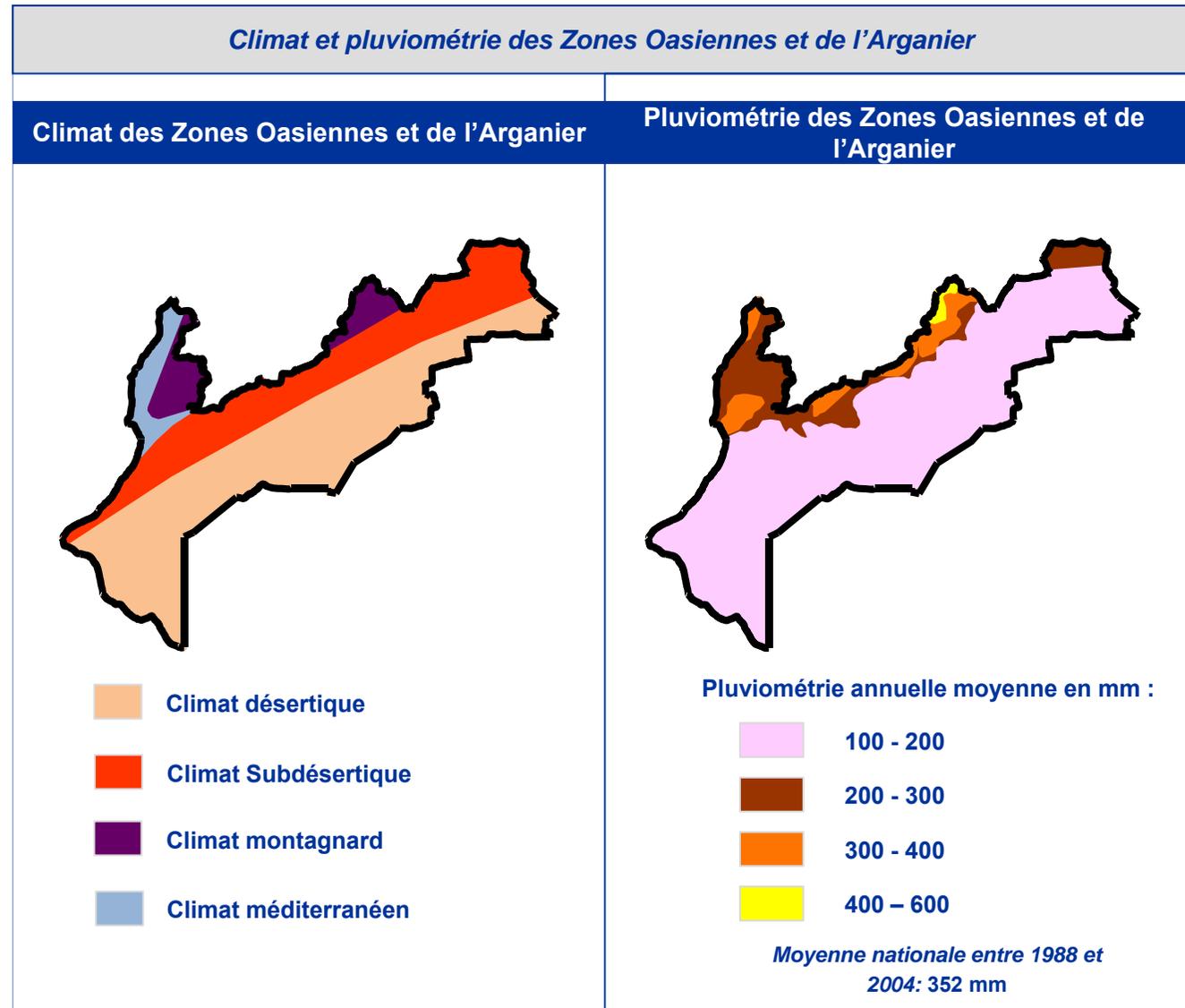
Les Zones Oasiennes et de l'Arganier sont dominées par des reliefs montagneux



Un territoire dont l'écosystème nécessite d'être protégé

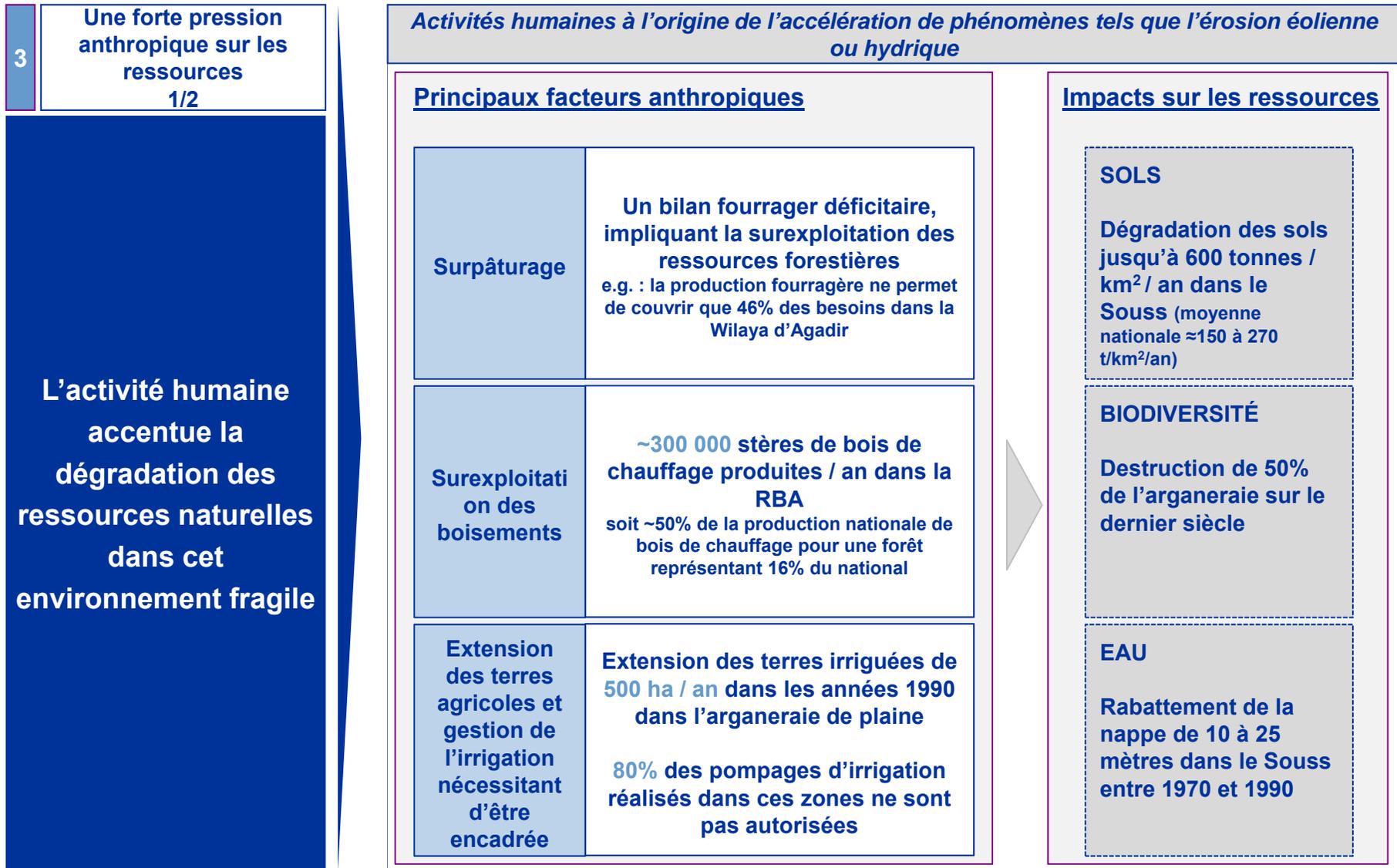
1 Des conditions climatiques et topographiques sévères -2/3-

Elles se caractérisent également par des conditions climatiques sévères



Source : Rapport national sur les ressources en eau du Maroc, UN Water

Un territoire dont l'écosystème nécessite d'être protégé



Source : Rapport d'Évaluation Décennale (1998–2008) de la Réserve de Biosphère de l'Arganeraie, Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la désertification, 2008

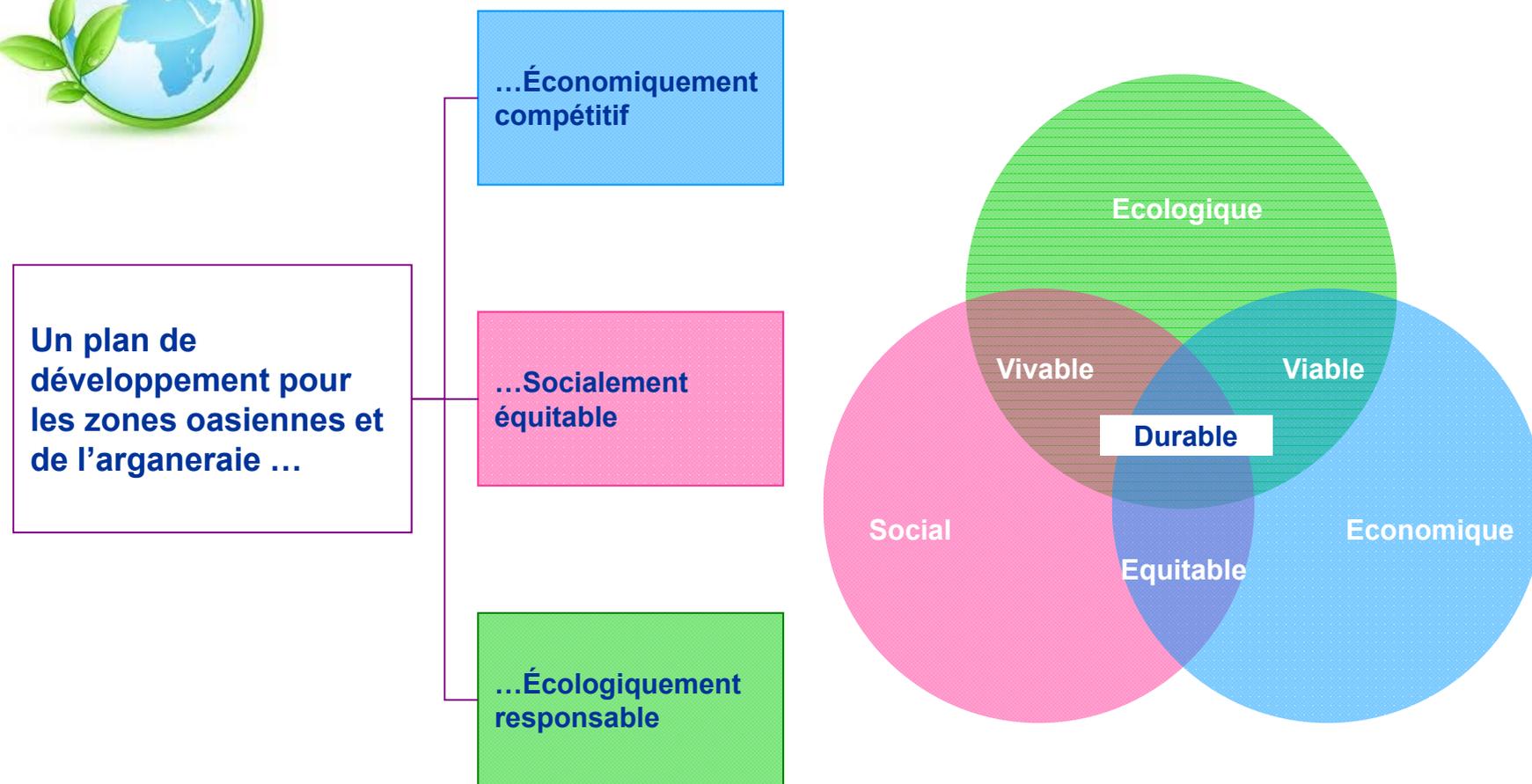
Point méthodologique

Une approche « Développement durable »

La définition de la stratégie de développement du territoire a été réalisée en tenant compte des trois dimensions du développement durable



Principes du développement durable



Point méthodologique
Programmes à vocation sociale

La définition des programmes sociaux s'appuie sur l'identification des retards de développement du territoire par rapport aux ambitions nationales

Analyse des indicateurs de performance du territoire au regard des objectifs nationaux et/ou des normes en vigueur

Identification et analyse des projets en cours et/ou prévus par les différents départements ministériels

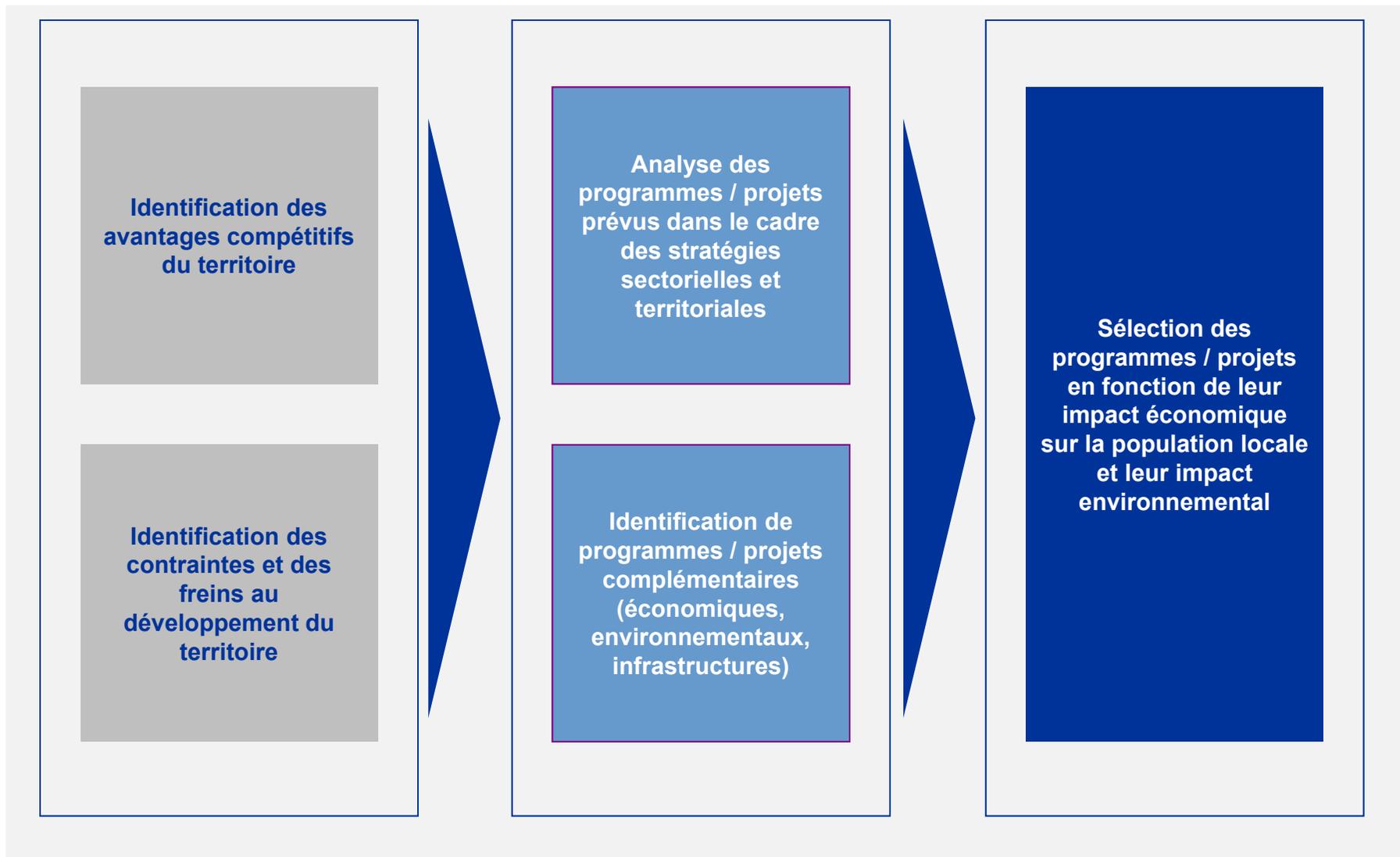


Définition et dimensionnement des programmes d'actions

Point méthodologique

Programmes à vocation économique

La définition des programmes économiques s'appuie sur l'analyse des avantages compétitifs du territoire et de son environnement global



Point méthodologique

Programmes à vocation environnementale

La définition des programmes de préservation de l'environnement se fonde sur l'identification des menaces naturelles et anthropiques que subit le territoire

**Evaluation de l'état
des la ressource (Eau,
Sols et Biodiversité) et
des facteurs en lien
avec sa dégradation**

**Identification et
analyse des projets en
cours et/ou prévus
pour préserver la
ressources**

**Identification de
programmes / projets
complémentaires pour
assurer la durabilité de
la ressource**

5 idées fortes pour fonder la stratégie de développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier

1

Un développement qui garantit aux citoyens une bonne qualité de vie

2

Un développement qui améliore de manière pérenne les revenus des populations locales

3

Un développement qui s'appuie sur une valorisation durable des patrimoines naturel et culturel

4

Un développement volontariste qui redynamise le territoire

5

Un développement intégré qui capitalise sur l'ensemble des stratégies sectorielles et territoriales en cours

Une stratégie territoriale cohérente, articulée autour de trois axes forts

Une ambition

Un territoire et des ressources naturelles préservés et valorisés au profit du citoyen

Une stratégie articulée autour de trois axes forts

Un territoire attractif

- Améliorer les conditions de vie de tous les citoyens : accès aux infrastructures de base, à un système éducatif et à une offre de soin de qualité
- Favoriser leur épanouissement : cadre de vie agréable (culture, sport, etc.)

Un territoire compétitif

- S'appuyer sur les ressources naturelles et culturelles et les ériger en moteurs de croissance
- Favoriser l'émergence d'une économie innovante profitant directement aux populations locales

Un territoire préservé

- Lutter contre les pressions anthropiques et naturelles, particulièrement au niveau des oasis et de l'arganeraie
- Mobiliser et gérer les ressources naturelles (eau, sols, biodiversité) de manière durable

Objectifs stratégiques

Faire de la biodiversité un potentiel pour le développement local

- 1 Projets de protection des réserves de biosphère
- 2 Programme de protection des oasis contre l'urbanisation
- 3 Projet de protection du parc d'Iriqui
- 4 Projet de protection du parc du Souss Massa
- 5 Projet de protection du parc national de Toubkhal
- 6 Projet de protection du parc du Haut Atlas Oriental
- 7 Programme de protection des SIBE
- 8 Campagne de sensibilisation de la population sur les Objectifs de la préservation de la biodiversité



Ambition pour le territoire ZOA

Chiffres clés

Investissement
En MDH

50

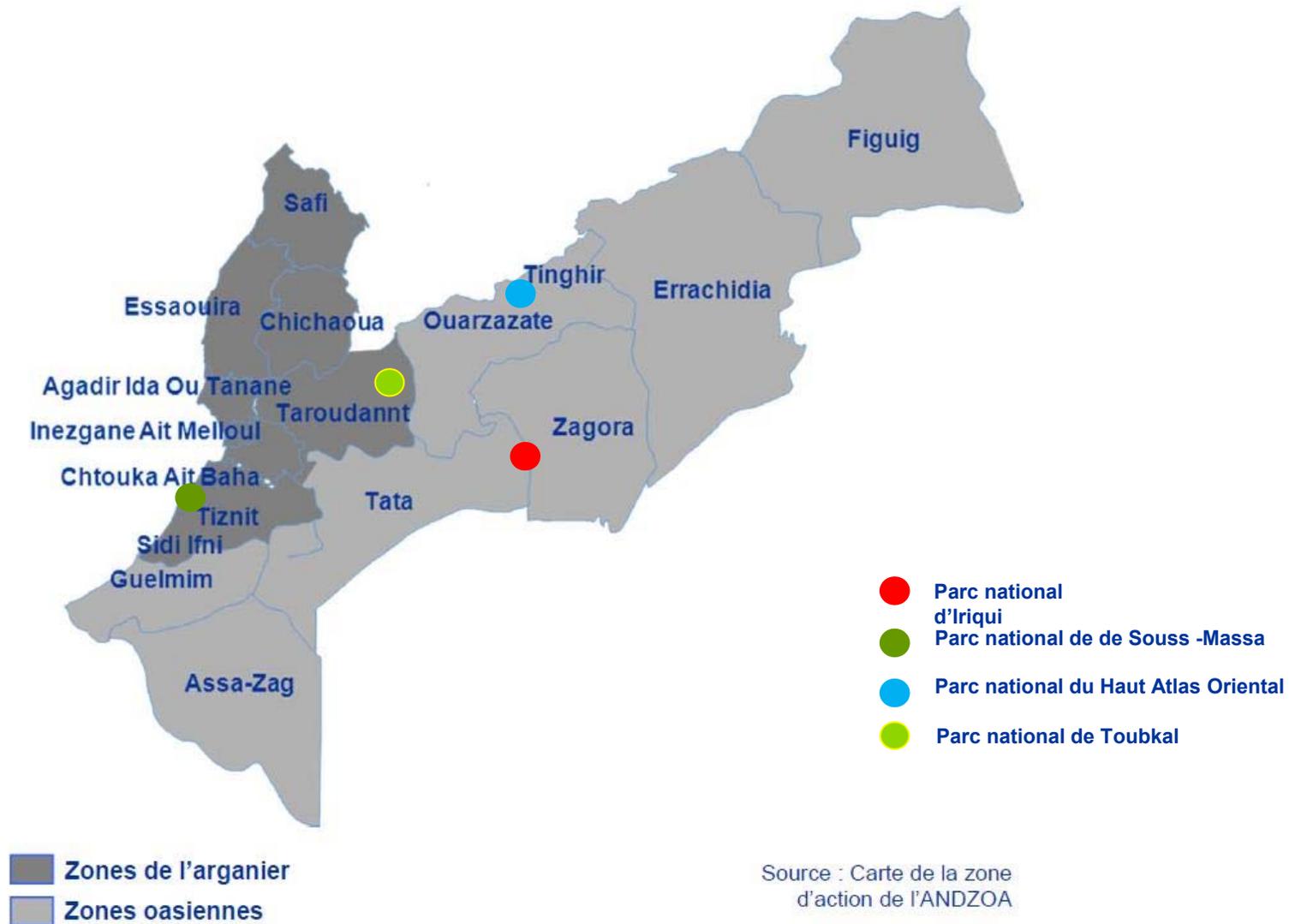
R.3

Préserver la biodiversité Descriptif du dossier

Projet de mise en place d'un cadre de gouvernance favorable à la mise en œuvre des projets de protection des réserves de biosphère	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• <i>Préserver la biodiversité végétale et animale</i>• <i>Favoriser le développement en associant la population</i>
Description	<ul style="list-style-type: none">• <i>Mise en place d'un modèle de gouvernance permettant :</i><ul style="list-style-type: none">• <i>D'associer aux projets de protection des réserves de biosphère des projets socio-économique avec un impact direct sur les populations locales</i>• <i>D'impliquer activement les acteurs locaux dans la définition et la mise en œuvre des projets</i>
Chiffres clés	<ul style="list-style-type: none">• <i>Investissement : N/A</i>



Programme de protection de la biodiversité dans les parcs nationaux



20 SIBE témoignent de la richesse de la biodiversité des Zones Oasiennes et de l'Arganier

Localisation des SIBEs

- SIBE en domaine continental-zones humides
- SIBE en domaine continental-zones terrestres)
- SIBE du domaine littoral



Stratégie de développement des zones oasiennes et de l'arganier

10 dossiers stratégiques

Les 3 axes d'intervention définis ont été articulés autour de 10 dossiers stratégiques



**Merci de
votre attention**

« Je partage donc j'existe.....A. Zahri »
